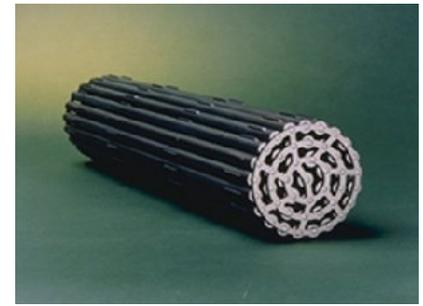


Le combustible utilisé au Canada



<http://www.magma.ca/~whitlock/cnf/wetstrge.i>
pg



Entreposage en piscine

Entreposage à sec

2003

Posons-nous

les bonnes questions?

La gestion future du combustible nucléaire irradié au Canada

2004

Les options

et leurs implications

La gestion future du combustible nucléaire irradié au Canada

2005

Choisir

une voie

L'avenir de la gestion du combustible nucléaire irradié au Canada

pour l'avenir

Rapport d'étude préliminaire

« www.nwmo.ca »

Les propositions de la SGDN

Sur les trois méthodes mise en comparaison :

1/ Les 3 méthodes sont techniquement crédibles

2/ Aucune des 3 méthodes ne satisfait *par elle-même* les objectifs jugés importants

- entreposages, de bonnes performances à moyen terme,

-stockages, de bonnes performances à long terme,

mais...



Les propositions de la SGDN

- Entreposages, de bonnes performances à moyen terme, mais :

- sur les sites actuels, les collectivités attendent que les CU soient enlevés;
- dépendent d'institutions fortes à long terme, pas garanties

- Stockages, de bonnes performances à long terme, mais :

- manque d'adaptabilité, faible possibilité d'influence par les générations futures
- pas de preuve à l'avance de la performance



La recommandation :

«une gestion adaptative progressive»

- 1/ Confinement en *dépôt géologique* en profondeur
- 2/ *Flexibilité* quant au rythme de prise de décision
- 3/ Option d'une *étape intermédiaire en entreposage* souterrain sur le même site
- 4/ *Surveillance continue* pour confirmer la sûreté et la sûreté du dépôt
- 5/ Possibilité de *récupération* du Combustible utilisé

La recherche de site est axée sur les provinces qui sont directement concernées par le cycle nucléaire

La recommandation

« Calendrier pour fins d'illustration »

Phase 1

Année 1 :

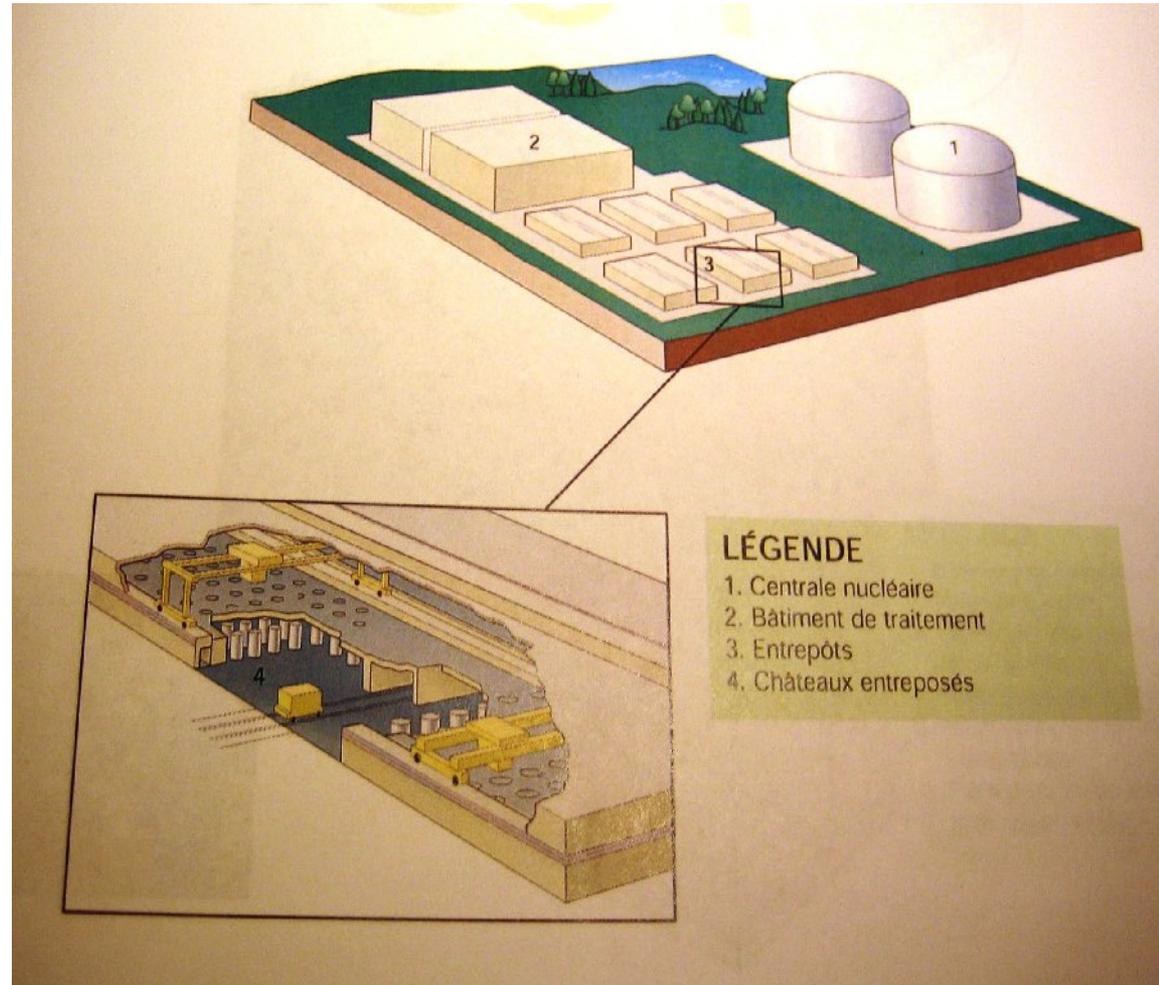
décision d'aller de l'avant

Année 10 :

lancement de la procédure de sélection d'un site

Année 20 :

décider ou non un entreposage centralisé



La recommandation

« Calendrier pour fins d'illustration »

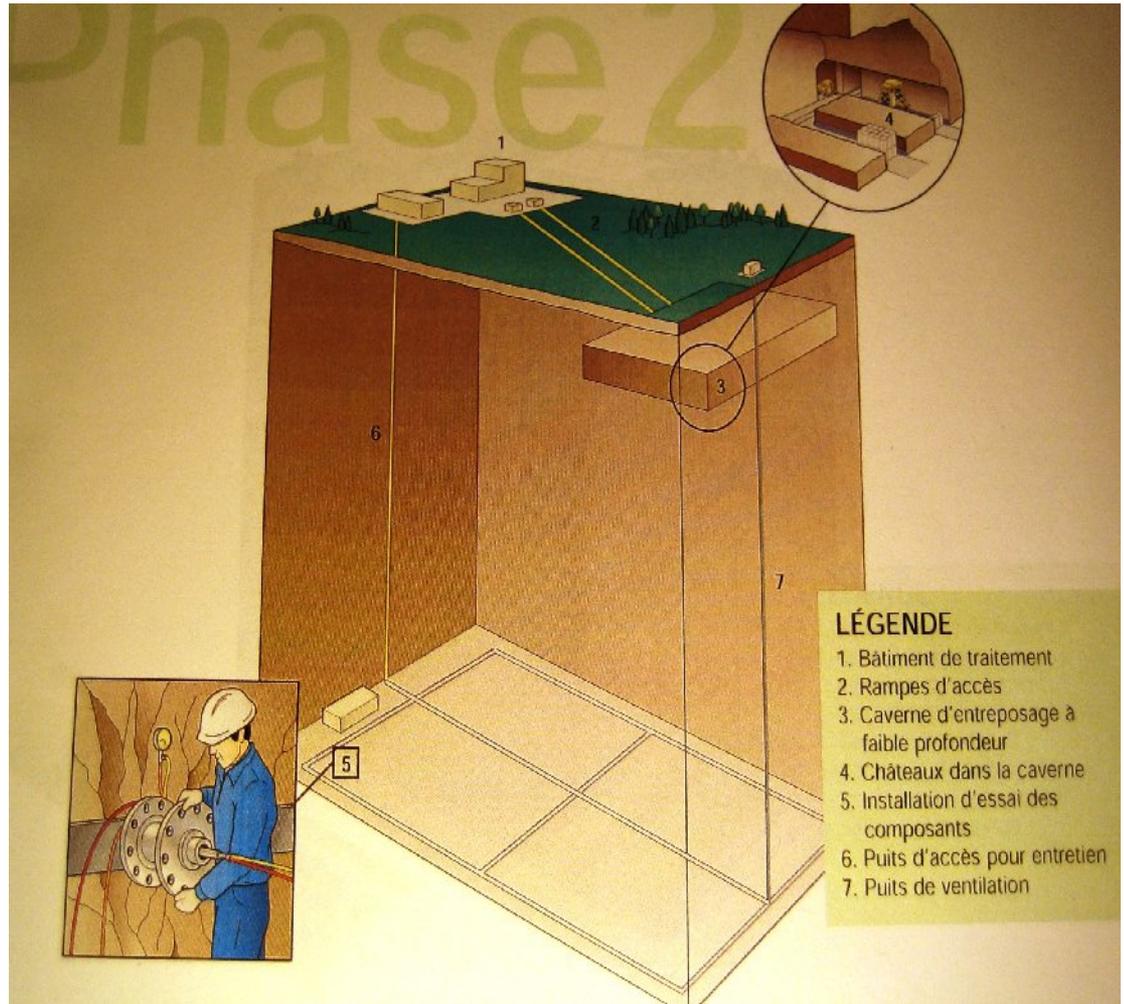
Phase 2

Année 30:

permis d'exploiter des cavernes d'entreposage exploiter le laboratoire souterrain

Année 50 :

décider ou non le dépôt en profondeur



La recommandation

« Calendrier pour fins d'illustration »

Phase 3

Année 60:

permis d'exploiter le dépôt en profondeur

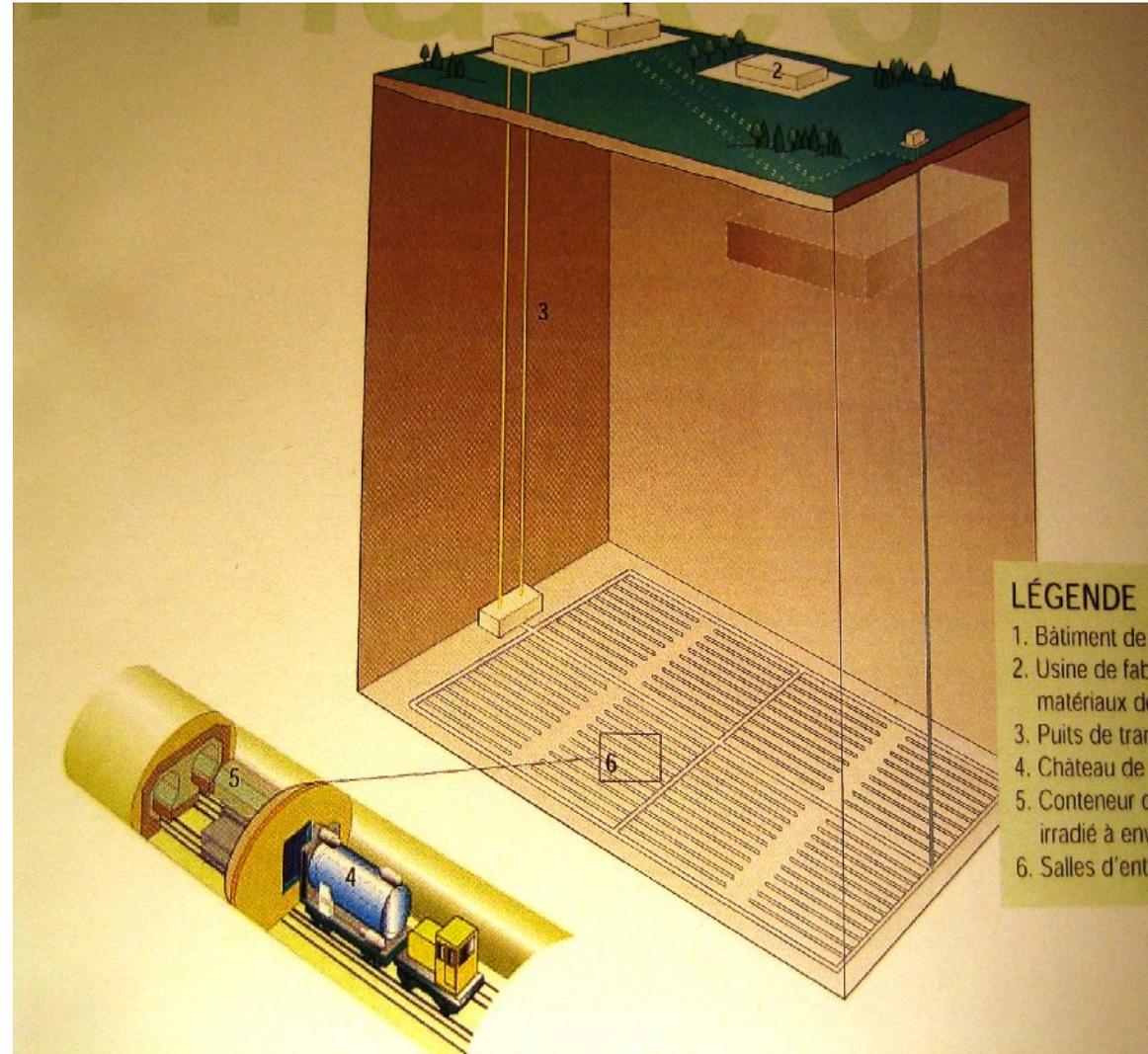
Année 90 :

le combustible est dans le dépôt : surveillance

Année 300 :

décider quand fermer, et si oui fermer. Surveillance post fermeture possible.

Yves



Conclusion

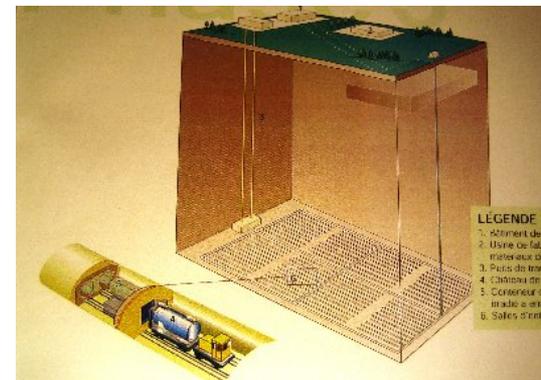
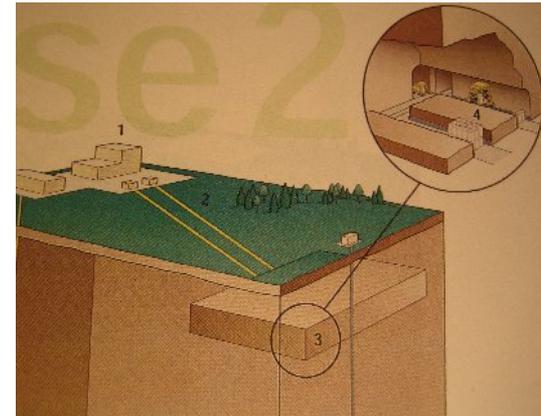
Une préparation depuis trois ans centrée sur les dimensions non techniques

Une démarche comparative entre entreposage sur site , centralisé et mise en dépôt en profondeur

Une approche par étapes qui associe entreposage et stockage, dans un planning qui s'inscrit sur plusieurs générations

La conclusion n'est pas écrite

Yves Le Bars, IGGREF, conseil



LÉGENDE
1. Attribut de
2. Usine ou fab
traitement d
3. Puits de tra
4. Caisson de
5. Conteneur
travail d'ent
6. Salles d'ent